



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph  
tenue le 12 avril 2021 à 19 h, par Teams**

**QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Sont présentes : Mmes Louise Pelletier, Nancy Boudreault, Chantal Bisson, Émilie Lhopiteau, Tania Bélanger, Mélissa Viel, Marie Lemoine, Pascale Contreras-Paradis, Stéphanie Léveillé, Hélène Larouche, Sophie Mignault et Marie-Hélène Laplante Bérubé

Sont présents : MM. Charles Fortier, Olivier Thiboutot et Philippe Bossé

Sont absentes : Mme Rosemary Lévesque et Chrystelle Dionne (substitut de Rosemary Lévesque)

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Charles Fortier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (8 février 2021)**

Ajustement de « Réveils actifs » à la place de « Matins actifs », à la page 2, paragraphe 5.2.

Il est proposé par Mme Stéphanie Léveillé et résolu d'adopter le procès-verbal du 8 février 2021 avec l'ajustement demandé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**3.1 Suivi au procès-verbal**

Aucun.

**4. Suivi du comité de parents : rencontre du 6 avril 2021**

Discussion au sujet des frais aux parents (notamment les frais liés à l'école à distance).

Deux noms soumis pour la reconnaissance d'un parent qui se démarque par son implication : Mme Nancy Boudreault et M. Olivier Thiboutot.

**5. Points de la direction d'établissement**

**5.1 Retour sur le visionnement de la capsule 7 de la formation obligatoire**

**5.2 Actes d'établissement – listes des écoles – plan triennal / ADOPTION**

Présentation des documents à la séance du 8 février, mais non adoptés.

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Larouche et résolu QUE le conseil d'établissement de l'école Hudon-Ferland, Ste-Hélène et St-Louis de St-Joseph adopte l'acte d'établissement 2021-2022, la liste des écoles et des centres 2021-2022 et le plan triennal de répartition des immeubles tels que présentés en consultation sans autre modification.

### 5.3 Mesures protégées 2020-2021 / ADOPTION

Présentation du tableau de la répartition des mesures protégées allouées par école.

Le conseil d'établissement des écoles Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de **25 733,00 \$**, dans le cadre des mesures protégées.

Le conseil d'établissement des écoles Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

**Veillez noter qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2020-2021 ne porte que sur les mesures protégées Suivantes :**

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (15055);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186);
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200) et
- Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313).

**Il est proposé par Mme Émilie Lhopiteau et résolu d'adopter la répartition des mesures protégées. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 5.4 Code de vie 2021-2022 / APPROBATION

Mme Louise Pelletier présente les différents documents en lien avec le code de vie et les règles d'application de ce code de vie pour les 3 écoles.

**Il est proposé par M. Philippe Bossé et résolu d'approuver les documents tels que présentés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 5.5 Règles de vie des services de garde 2021-2022 / APPROBATION

Mme Sophie Mignault présente le guide de fonctionnement des services de garde.

Question : Est-ce qu'il y a un nombre minimum d'inscription pour permettre d'ouvrir le service de garde le matin ?

Réponse : Il faut que les parents signifient un besoin réel d'ouvrir la matin (incluant le mercredi matin pour le préscolaire) lors des inscriptions annuelles qui vont avoir lieu très bientôt.

Par la suite, ça permettra à l'équipe du centre de services scolaire d'évaluer le besoin en ressources et voir comment on peut organiser les choses en maintenant une rentabilité du service.

**Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'approuver les règles de vie des services de garde 2021-2022 telles que présentées. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 5.6 Activités – sorties / APPROBATION

Nous n'avons pas reçu de demande de sorties ou activités.

## 5.7 AGA 2021-2022 (conférence) / CONSULTATION

Plusieurs suggestions qui sont venues par les équipes-écoles, nommées par Mme Louise Pelletier :

- L'attention positive-négative, les récompenses (Nancy Doyon)
- La parentalité positive, pleine conscience, la bienveillance
- L'anxiété et l'école
- Accompagner son enfant en difficulté
- Techniques d'impact (Édith Levasseur)

Proposition d'un parent de solliciter les équipes-écoles pour mettre en valeur les activités, pratiques qu'elles utilisent auprès des élèves comme par exemple l'apprentissage actif, la méditation... que les parents pourraient essayer de mettre en œuvre avec leur(s) enfant(s) lors de la période de leçons.

Le point va rester ouvert jusqu'à la prochaine rencontre et on statuera sur le sujet qu'on voudra voir couvert pendant l'AGA.

- 5.8 Arrivée de 2 nouvelles mesures budgétaires : *Soutien à la persévérance et Bien-être* / INFORMATION 2 700 \$ alloués pour *Soutien à la persévérance scolaire (tutorat)* et 5 000 \$ alloués pour *Bien-être*. Consultation en cours auprès de l'équipe-école pour voir comment les montants pourraient être utilisés.

## 6. Points du personnel des écoles

### 6.1 Responsable de la trésorerie

Pas de dépenses. Nous sommes toujours à 1 5 00\$ de budget.

### 6.2 Représentantes des enseignants des 3 écoles

#### St-Alexandre

- Patin avant la semaine de relâche
- Raquette : l'activité a été mise de côté (faute de neige)
- Activité « La voyageuse »
- Les mots s'animent à la fin avril
- Fin de l'activité de financement de l'harmonie. Un montant de 1 726 \$ a été amassé. Il va servir à faire l'achat des derniers instruments.

#### St-Joseph

- Mars : pédagogie par la nature avec le préscolaire
- Conférence sur le fonctionnement du cerveau planifiée cette semaine pour les parents du préscolaire

#### Ste-Hélène

- Fin de stage pour la stagiaire
- Animation de lecture virtuelle offerte par le centre de services scolaire
- Fête du 100<sup>e</sup> jour à la maternelle
- Réveils actifs : le projet a plu, il est lauréat au niveau local et en nomination au régional

- 6.3 Représentante du personnel de soutien  
Pas de représentant présent.
- 6.4 Représentante du personnel professionnel  
Mme Pascale Contreras-Paradis nous présente un questionnaire qui va être complété par les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année d'ici la fin avril 2021 pour avoir un pouls sur le climat scolaire.  
Aucune question après la présentation.
- 6.5 Représentante des services de garde  
Rien à ajouter.
- 6.6 Représentante de l'OPP (St-Joseph)  
Pas de nouvelle depuis la dernière séance.

## 7. Correspondance

Revue numérique Action Parent, « Vivre la démocratie dans nos milieux » du Comité de Parents. Mme Nancy Boudreault nous résume sa lecture de cette revue. Elle suggère que Mme Marie-Josée Bouchard fasse suivre le lien de la revue aux autres parents pour qu'ils puissent la consulter.

## 8. Autres sujets

Aucun.


## 9. Question du public

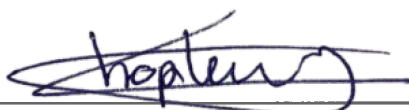
Pas de public qui s'est manifesté pour se joindre à la séance.

## 10. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est prévue le 10 mai 2021.

**Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20 h 10.**

  
Nancy Boudreault, présidente

  
Émilie Lhopiteau, secrétaire-trésorière

  
Louise Pelletier, directrice